

Conclusion.

Ainsi, la gloire de Dieu comme fin suprême, et dernière ; notre propre salut, c'est-à-dire notre bonheur éternel comme fin secondaire, ou comme moyen : voilà, chers amis, le noble but assigné à nos efforts.

Pour l'atteindre deux choses sont nécessaires : 1^o tenir notre esprit élevé à Dieu, et diriger vers lui tous nos projets et toutes nos actions par une intention pure ; 2^o marcher courageusement et constamment dans le sentier qu'il nous a lui-même tracé, c'est-à-dire dans la voie de ses commandements.

Formez-en dès ce moment la ferme résolution. Appuyés sur le secours de sa grâce, promettez à Dieu, chers amis, d'adhérer toute votre vie à sa loi sainte sans vous en écarter jamais. Dites-lui que tout votre désir est de le posséder un jour au ciel et, en le possédant, de le glorifier de toute l'étendue de vos forces et pendant toute l'éternité.

Agir ainsi, chers amis, c'est réaliser le plan divin et se maintenir soi-même dans l'ordre absolu. C'est donner à nos actes toute la perfection dont ils sont susceptibles. C'est accomplir la loi morale, cette loi parfaite, qui en Dieu n'est autre chose que l'amour infini, et qui pour nous se résume dans le grand précepte de la charité. Agir ainsi, c'est, en un mot, se sanctifier, c'est-à-dire devenir de plus en plus semblable à Dieu par la pratique de la vérité et de la justice ; et c'est mériter de participer dès ici-bas à cette béatitude que proclamait le chantre inspiré de la loi divine, au commencement de l'hymne sacré dont je vous ai cité quelques paroles :

*Bienheureux ceux qui sont irréprochables dans leur voie, ceux qui marchent dans la loi du Seigneur*¹.

¹ Ps. cxviii, 1.

XX. — CATÉCHISME POUR LES JEUNES GENS

LA GRACE ACTUELLE

Introduction.

Aujourd'hui, chers amis, nous essaierons de pénétrer encore plus avant dans la connaissance du plan divin, en ce qui concerne l'économie de notre salut. Déjà nous avons vu à quelle sublime destinée notre Créateur et Père nous appelle. Nous savons aussi comment il nous en a rendus capables par ce don glorieux que nous appelons la *grâce sanctifiante*, vêtement merveilleux de nos âmes, tout empourpré du sang de son Christ bien-aimé, véritable robe nuptiale qui nous permet d'être admis au festin éternel des noces de l'Agneau.

Mais, dans le ciel, *il y a plusieurs demeures*¹ ; tous les Saints ne jouiront pas au même degré du bonheur que Dieu nous y prépare ; chacun y recueillera ce qu'il aura semé en ce monde par la pratique fidèle de ses devoirs. Or, dit Notre-Seigneur, *il est de la gloire du Père que nous fassions beaucoup de fruit*² et que, par ce moyen, nous parvenions jusqu'aux trônes les plus élevés. Voilà pourquoi Dieu a pourvu notre âme de vertus et de dons surnaturels, qui perfectionnent et ennoblissent nos facultés, et sont en nous comme des forces vives, prêtes à produire des œuvres de sainteté.

Mais ces forces, ces habitudes surnaturelles, demeurent en notre âme d'une manière qu'on pourrait appeler latente. Abandonnées à elles-mêmes, elles y resteraient inertes et stériles, et, par leur inertie même, en danger de s'éteindre et de disparaître. Telle, la puissance vitale de la plante durant l'hiver : elle existe, mais cachée. Si l'hiver se prolonge ou devient trop rigoureux, la plante pourra périr. Mais qu'au printemps le soleil se lève et projette ses rayons, aussitôt la sève appelée et mise en mouvement monte et se répand de tous côtés, produisant bientôt la plus opulente frondaison.

¹ S. Jean, xiv, 2. — ² S. Jean, xv, 8.

Tel encore le feu du forgeron enseveli sous une épaisse couche de cendre. On le croit mort; il n'en est rien. Qu'un souffle puissant lui arrive, aussitôt il se ranime, et vous voyez s'élançer joyeuse la flamme qui vient se mettre au service de l'ouvrier.

Ainsi en est-il, chers amis, des vertus et des habitudes surnaturelles que le Saint-Esprit a déposées en nos âmes. Pour produire le travail de vie surnaturelle qui leur est propre, elles ont besoin d'être appelées et provoquées à l'acte par une nouvelle opération du même Saint-Esprit, opération que nous pouvons justement comparer à l'action du soleil sur les plantes, ou au souffle qui ranime le feu engourdi.

Cette opération est encore une grâce; mais c'est une grâce passagère, qui est accordée d'une manière intermittente, au moment précis où nous en avons besoin, et en vue d'actes déterminés. Pour toutes ces raisons, on lui a donné le nom de *grâce actuelle*. Ce nom s'oppose à celui de *grâce habituelle* qui désigne aussi la grâce sanctifiante.

C'est donc, chers amis, de la grâce actuelle que nous allons parler aujourd'hui. Nous en dirons :

1° La nature et les effets ;

2° La nécessité et la distribution ;

et comme conclusion pratique, nous ajouterons un troisième point : *nos devoirs* relativement à la grâce actuelle.

- Quel a été le sujet de notre dernière instruction ?
- Pourquoi appelle-t-on cette grâce *sanctifiante* ?
- Pourquoi l'appelle-t-on *habituelle* ?
- Quels en sont les principaux effets ?
- Quelles vertus et quels dons l'accompagnent toujours ?
- Quels effets produisent-ils sur nos facultés ?
- De quoi ces vertus ont-elles besoin pour passer à l'acte ?
- De quelles comparaisons nous sommes-nous servis ?
- Comment appelle-t-on ce nouveau secours du Saint-Esprit ?
- Pourquoi l'appelle-t-on *grâce actuelle* ?
- Quelle va être la division de ce catéchisme ?

1. Nature de la grâce actuelle. — Ses effets.

La définition de la grâce actuelle en fait connaître à la fois la nature, le but et les effets. Vous connaissez cette définition. Nous allons la répéter.

— *Qu'est-ce que la grâce actuelle ?*

E. La grâce actuelle est un don surnaturel qui éclaire notre

esprit, meut et fortifie notre volonté pour nous aider à faire le bien et à éviter le mal¹.

- Divisez cette définition et détaillez-en les parties.
- Dans quel but Dieu nous donne-t-il la grâce actuelle ?
- Sur quelles facultés agit la grâce actuelle ?
- Quel est son effet sur l'intelligence ? — sur la volonté ?

LE MAITRE. — Rappelez-vous la comparaison des rayons du soleil. Ils sont à la fois lumière et chaleur. Ainsi, la grâce actuelle est lumière pour l'esprit et chaleur pour la volonté.

Elle est d'abord lumière pour l'esprit. Elle nous fait apercevoir et saisir une vérité spéculative, ou encore elle nous montre le bien à faire pour plaire à Dieu.

Elle est chaleur pour la volonté : elle l'excite et la fortifie. Elle l'excite à entreprendre la bonne œuvre; elle la fortifie pour qu'elle puisse la continuer et l'achever sans défaillance. L'influence de la grâce actuelle s'étend même au delà de l'action. Elle la mûrit et la conserve, c'est-à-dire qu'elle nous préserve de retours d'amour-propre qui pourraient, au dernier moment, en pervertir l'intention et nous enlever une grande partie du mérite.

- Répétez cette application de la comparaison.
- Par rapport à un même acte, en combien de moments agit la grâce actuelle ?
- Que fait-elle avant l'acte ? — pendant l'acte ? — après l'acte ?

LE MAITRE. — Les théologiens aiment à construire des classifications minutieuses et à bien faire ressortir jusqu'aux moindres nuances de toutes choses. Ils ont donc établi une division de la grâce actuelle basée sur cette triple fonction.

La grâce qui nous est donnée avant l'acte, qui prévient le mouvement de notre volonté et le provoque, s'appelle *grâce prévenante*.

La grâce qui nous soutient pendant l'acte, qui agit avec nous, a reçu le nom de *grâce concomitante*, parce qu'elle nous accompagne pendant l'acte, ou de *grâce adjuvante*, parce qu'elle nous aide à l'accomplir.

Enfin la grâce qui nous assiste après l'action et qui en conserve le fruit, a été appelée *grâce subséquente*.

- Veuillez répéter cette classification de la grâce actuelle.
- A quoi se rapporte-t-elle ?
- Écrivez ces trois mots au tableau.
- Qu'entendez-vous par la grâce *prévenante* ? — *concomitante* ? — *subséquente* ?

¹ Définition empruntée au Catéchisme de Pie X. *Compendio della Dottrina cristiana*, p. 196.

LE MAÎTRE. — De ces trois mots, le premier surtout est à retenir, parce qu'il est d'un usage plus fréquent.

Par la grâce actuelle, le Saint-Esprit agit directement sur les facultés de notre âme; mais, pour nous la communiquer, il profite souvent d'occasions extérieures, comme les sermons, les catéchismes, les pieuses lectures, l'assistance aux offices de l'Église, de bons exemples ou des avis charitables qui nous sont donnés. Ces occasions elles-mêmes sont ménagées par la divine Providence. Elles sont donc aussi des faveurs, des grâces divines. Pour les distinguer des premières, on les a appelées respectivement grâces *intérieures* et grâces *extérieures*.

Très souvent, des grâces importantes accompagnent ou suivent de grandes adversités. Avant d'imprimer en nous son image, Dieu amollit notre cœur, comme la cire, au feu de la souffrance. On trouve dans les vies des Saints un grand nombre d'exemples de cette disposition particulièrement remarquable de la divine Providence. Ignace de Loyola, capitaine dans l'armée espagnole, a une jambe cassée au siège de Pampelune. Ses dures souffrances et sa longue convalescence sont le moyen dont Dieu se sert, avec la lecture de la vie des Saints, pour le convertir, et en faire un fondateur d'Ordre religieux. — Au lieu donc de regimber contre la douleur, recevons-la plutôt comme un bienfait et un précurseur de la visite céleste.

— De quelles occasions Dieu se sert-il souvent pour nous communiquer la grâce actuelle?

— A quelle division de la grâce cette remarque donne-t-elle lieu?

— A quoi Dieu attache-t-il ordinairement ses grâces les plus signalées?

— Citez un exemple remarquable.

— Comment devons-nous envisager les adversités?

2. Nécessité et distribution de la grâce actuelle.

La grâce actuelle nous est absolument nécessaire pour faire le bien surnaturel et opérer notre salut. « Sans le secours de la grâce de Dieu, dit le Catéchisme romain, et avec les seules forces de notre nature, nous ne pouvons rien faire qui nous serve pour la vie éternelle. » C'est ce que Notre-Seigneur enseignait par ces paroles : *Sans moi, vous ne pouvez rien faire*¹, et par la comparaison du sarment de vigne, qui reçoit du cep la vie et la fécondité, mais qui, séparé, se dessèche, et n'est plus bon qu'à être jeté au feu.

Saint Paul insiste à plusieurs reprises sur cette même doctrine : *Nul ne peut confesser avec foi que Jésus est le Seigneur*, dit-il aux

¹ S. Jean, xv, 5.

Corinthiens, *si ce n'est par le Saint-Esprit*¹. Et, dans une seconde lettre aux mêmes Corinthiens, il ajoute : *De nous-mêmes comme de nous-mêmes, nous ne sommes capables de former aucune bonne pensée, mais c'est Dieu qui nous en rend capables*².

Et la raison en est facile à comprendre. A quoi tendent nos bonnes œuvres ici-bas? A mériter le bonheur du ciel. — En quoi consiste ce bonheur du ciel? A voir Dieu, à le posséder d'une manière qui dépasse infiniment les forces de notre nature. — C'est Dieu qui se fait dans le ciel notre récompense infiniment grande, comme il le disait au saint patriarche Abraham³. Mais cette récompense veut être achetée, autrement elle ne serait plus récompense. Or ce sont nos actes vertueux qui en seront le prix : nos actes sont donc la monnaie avec laquelle nous devons, en quelque sorte, acheter Dieu lui-même. Mais pour acheter Dieu, il faut une monnaie divine : Dieu seul peut mériter Dieu. Pour que nos actes soient capables de nous assurer un degré de plus de la possession de Dieu, il faut qu'ils soient divins par quelque côté. Cette qualité divine, nous sommes radicalement impuissants à la leur donner par nous-mêmes. C'est le Saint-Esprit qui la leur communique par son action en nous.

Cette action est double comme nous l'avons expliqué.

1° Il enrichit notre âme de la justice surnaturelle, qui n'est autre que la grâce sanctifiante accompagnée des habitudes que nous appelons vertus et dons surnaturels;

2° Il meut nos facultés informées par ces vertus pour leur faire produire les actes surnaturels.

Cette motion toutefois n'empêche pas notre libre arbitre de s'exercer. Voilà pourquoi nous pouvons et devons concevoir nos actes comme accomplis en collaboration avec le Saint-Esprit. « En effet, dit saint Augustin, Dieu a voulu que, lorsque nous voulons, cet acte de volonté soit à lui et à nous. Il le fait sien en nous appelant, et nous le faisons nôtre en le suivant. » Nos actes sont donc à la fois humains et divins : humains en tant qu'ils sont accomplis par notre libre arbitre; divins en tant qu'ils sont le fruit de la grâce divine. En tant qu'humains, ils sont nécessairement bornés; mais, en tant que divins, ils ont une portée pour ainsi dire infinie. Ils atteignent Dieu lui-même, le saisissent, s'en emparent comme d'un bien qui leur est dû. C'est à tel point que si le juste persévère dans la grâce jusqu'à la mort, Dieu, qui est fidèle à sa parole, ne pourrait se refuser à son étreinte. Lui seul peut récompenser dignement, *adéquatement*, comme on dit, des actes accomplis par une âme juste sous l'influence de la grâce du Saint-Esprit. Et telle est la dignité d'un tel acte, que

¹ I Cor., xii, 3. — ² II Cor., iii, 5. — ³ Gen., xv, 1.

des milliers de mondes, sans Dieu, ne pourraient en être une récompense suffisante.

Reprenons, si vous le voulez bien, cette magnifique doctrine.

- Établissez d'abord la nécessité de la grâce actuelle par des textes de la sainte Écriture.
- Répétez la parole de Notre-Seigneur.
- A quelles sortes d'actes s'applique-t-elle?
- Quelle comparaison a-t-il employée pour exprimer cette vérité?

LE MAITRE. — Le chapitre XV^e de l'Évangile de saint Jean développe admirablement cette comparaison et en tire des applications variées.

- Répétez quelques paroles de l'apôtre saint Paul.
- De quelles bonnes pensées s'agit-il encore ici?
- Pourriez-vous résumer brièvement le raisonnement que je viens de faire pour vous aider à saisir le bien fondé de cette doctrine? — Je vous aiderai par quelques questions.
- A quoi tendent nos bonnes œuvres ici-bas?
- En quoi consiste le bonheur du ciel?
- Quelle sorte de monnaie faut-il pour acheter la possession de Dieu?
- Qui donne à nos œuvres cette qualité divine?
- Comment devons-nous concevoir nos bonnes actions?
- Comment sont-elles humaines?
- Comment sont-elles divines?
- Rappelez le mot de saint Augustin.
- Quelle récompense est nécessairement due à un acte accompli par un juste, sous l'influence de la grâce actuelle?

LE MAITRE. — On peut condenser ce raisonnement de la manière suivante : Nos actes bons tendent à une fin surnaturelle; or le moyen doit être proportionné à la fin. Il faut donc que nos actes soient eux-mêmes surnaturels. Nous ne pouvons de nous-mêmes leur communiquer cette qualité; il faut donc qu'ils soient élevés par la grâce à cet ordre surnaturel.

— Répétez, N., ce raisonnement abrégé.

LE MAITRE. — Au sujet de la distribution de la grâce, nous avons à répondre à deux questions :

- 1^o A qui la grâce est-elle donnée?
- 2^o De quelle manière est-elle distribuée?

I. A qui la grâce actuelle est-elle donnée? — La grâce actuelle est donnée à tous les hommes sans exception, justes et pécheurs, fidèles

et infidèles. En effet, *Dieu veut le salut de tous les hommes*¹, et il leur en fournit à tous le moyen indispensable. Ce moyen, c'est la grâce. Mais entrons un peu plus dans le détail.

Sur les justes, la grâce coule pour ainsi dire continuellement, afin de féconder et surnaturaliser toutes leurs bonnes œuvres. C'est ce qu'enseigne le concile de Trente², s'appuyant sur deux comparaisons tirées de la sainte Écriture. *Jésus-Christ*, dit saint Paul aux Colossiens, *est la tête du corps de l'Église*³, et nous en sommes nous-mêmes *les membres*. Et, selon ses propres paroles, il est aussi *la vigne*, et nous sommes *les rameaux*. Or, comme la tête répand la vie dans les membres, et la vigne dans les rameaux, ainsi Jésus-Christ répand continuellement sa vertu dans les âmes justes, afin qu'elles portent beaucoup de fruits⁴.

Aux pécheurs, Dieu donne sa grâce pour leur faire éviter de nouveaux péchés et pour les disposer à la conversion. En effet, sans une grâce prévenante, ils ne pourraient ni s'élever à Dieu par la foi, ni produire des actes d'un repentir surnaturel, tel qu'il est nécessaire pour obtenir le pardon. L'homme peut bien s'éloigner de Dieu par le péché, mais il ne peut ensuite revenir à Lui sans son secours. C'est la vérité que Notre-Seigneur a voulu nous rendre sensible, en même temps que son excessive tendresse, lorsque, dans une parabole touchante, il se représentait lui-même comme le bon Pasteur, courant après la brebis égarée⁵.

Aux infidèles, Dieu donne sa grâce, soit pour leur faire éviter un grand nombre de péchés et les aider à observer la loi naturelle, soit pour les disposer à recevoir la foi. La foi elle-même est un don de Dieu et par conséquent une grâce. Elle est même la plus précieuse de toutes les grâces, puisque c'est elle qui est la racine de notre salut. « *Personne*, dit Notre-Seigneur, *ne peut venir à moi si mon Père ne l'attire*⁶. »

Avant de passer à la deuxième question, récapitulons ce qui vient d'être dit.

- A qui la grâce actuelle est-elle donnée?
- Dans quel but est-elle donnée aux justes?
- De quelle comparaison se sert l'Apôtre pour nous expliquer avec quelle abondance la grâce est répandue dans les âmes justes?
- Rappelez aussi la comparaison de Notre-Seigneur dont nous avons parlé.
- Pourquoi la grâce est-elle nécessaire aux pécheurs?
- De quelle nature doit être la contrition pour obtenir le pardon?
- Quand est-ce que la contrition est surnaturelle?

¹ 1 Tim., II, 4. — ² Session VI, ch. xvi. — ³ Col., I, 18. — ⁴ S. Jean, xv, 5. — ⁵ S. Luc, xv, 4-7. — ⁶ S. Jean, vi, 44.

— Qui propose à l'âme ces motifs surnaturels? — et qui touche le cœur pour les lui faire goûter et accueillir?

— De quelle comparaison ou parabole Notre-Seigneur s'est-il servi pour rendre sensible cette vérité?

— Dans quel but la grâce est-elle accordée aux infidèles?

— Montrez, par une parole de la sainte Écriture, que la foi elle-même est un don de Dieu.

— Pourquoi est-elle la plus précieuse de toutes les grâces?

II. La réponse à la deuxième question sera facile. De quelle manière la grâce est-elle distribuée? Elle est distribuée inégalement par rapport aux personnes et par rapport au temps.

D'abord, par rapport aux personnes. Les grâces nécessaires ne sont refusées à aucun homme. Mais Dieu se montre plus libéral à l'égard des uns qu'à l'égard des autres. La grâce est beaucoup plus abondante dans l'Église catholique que dans les sectes séparées, et chez les chrétiens beaucoup plus que chez les païens. Cette différence de traitement est marquée dans l'Évangile : *Malheur à toi, Corozâïn! malheur à toi, Bethsaïde! car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence sous le cilice et la cendre. Je vous le dis en vérité, au jour du jugement, il y aura moins de rigueur pour Tyr et pour Sidon que pour vous*¹.

Et dans l'Église catholique elle-même, la mesure de la grâce n'est pas la même pour tous. Les uns reçoivent plus, les autres moins, selon leurs aptitudes et les desseins de Dieu à leur égard. C'est ce que Notre-Seigneur a rendu sensible dans plusieurs paraboles. Citons seulement celle des serviteurs qui avaient reçu des talents pour les faire valoir. On en avait donné cinq au premier, deux au second et un au dernier². Mais au retour du père de famille, chacun rend compte de ce qui lui avait été confié. Ainsi en sera-t-il au jour du jugement. Tout homme rendra compte de ses œuvres et des grâces reçues, et comme le dit encore Notre-Seigneur : *On demandera davantage à celui à qui on aura plus donné*³.

Quant au temps, la grâce n'est pas non plus distribuée d'une manière uniforme. Il est des occasions où la grâce coule avec plus d'abondance : les approches d'une fête, le saint temps du Carême ou de l'Avent, un jubilé, une mission, une retraite, etc.

Saint Paul en avertit les Corinthiens : *Voici maintenant, dit-il, le temps favorable, voici le jour du salut*⁴. Et l'Église répète cet avertissement aux fidèles au début de la sainte quarantaine.

Rappelez-vous encore Jésus pleurant sur Jérusalem. *Si du moins,*

¹ S. Matth., xi, 21-22. — ² S. Matth., xxv, 14-31. — ³ S. Luc, xii, 48. — ⁴ II Cor., vi, 2.

en ce jour qui t'est encore donné, s'écrie-t-il, tu connaissais ce qui peut te procurer la paix! Mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi des jours malheureux vont se lever sur toi. Tes ennemis t'environneront de tranchées. Ils t'investiront, ils te serrent de toutes parts. Ils te renverseront, toi et tes enfants, et ils ne laisseront pas de toi pierre sur pierre. Et tout cela t'arrivera *parce que tu n'as pas su connaître le temps où tu as été visitée*¹.

Ces paroles de Notre-Seigneur nous amènent naturellement à la dernière partie de cette instruction, nos devoirs relativement à la grâce actuelle; mais, avant de l'aborder, il est utile, chers amis, de répéter en substance ce que nous venons de dire :

— De quelle manière la grâce nous est-elle distribuée?

— Qu'entendez-vous en disant qu'elle est distribuée inégalement par rapport aux personnes?

— Quelle mesure minimum reçoivent tous les hommes?

— Envers qui Dieu se montre-t-il plus libéral?

— Citez un texte de l'Évangile qui nous montre cette disposition providentielle appliquée aux nations.

— Citez une parabole qui nous la montre appliquée aux individus.

— D'après quelle règle chaque homme sera-t-il jugé?

— Montrez que la grâce n'est pas non plus distribuée également par rapport au temps.

— Quelles sont les occasions que nous pouvons surtout appeler un temps favorable?

LE MAÎTRE. — Dieu tient compte aussi de nos besoins. Ainsi dans les tentations et les adversités, — et surtout aux approches de la mort, Dieu accourt, pour ainsi dire, près de nous, pour nous aider à triompher du démon et à nous assurer la couronne éternelle. *Dieu est fidèle, dit saint Paul, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais il vous fera tirer avantage de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer*².

3. Nos devoirs par rapport à la grâce actuelle.

Par rapport à la grâce actuelle, je résume nos devoirs en ces trois mots : la *demande*, la *recevoir*, y *correspondre* ou la faire fructifier.

I. Il faut **demande** la grâce. Voici, en effet, le plan ordinaire de la Providence. Quand Dieu veut nous accorder une grâce, il commence par nous la faire désirer et par exciter notre cœur à la prière. *L'Esprit-Saint, dit saint Paul, vient en aide à notre faiblesse, car*

¹ S. Luc, xix, 41-44. — ² I Cor., x, 13.

nous ne savons même pas ce que nous devons demander à Dieu, selon nos besoins, dans nos prières. Mais l'Esprit lui-même prie en nous par des gémissements ineffables. Et celui qui sonde les cœurs connaît quels sont les désirs de l'Esprit¹. Et il les exauce.

Ainsi, la prière elle-même a la grâce pour principe, puisque c'est le Saint-Esprit qui la produit en nous. Cette grâce de la prière est une grâce très signalée. C'est comme une clef que le Saint-Esprit met en nos mains pour nous permettre de puiser dans les trésors célestes. Par son moyen, nous pouvons tout obtenir. Or la grâce de la prière n'est refusée à personne. C'est elle qui, dans les pécheurs, commence le travail de la justification, et, dans les justes, elle est le moyen indispensable pour croître et persévérer dans la sainteté.

II. J'ai dit, en second lieu, que nous devons recevoir la grâce. Cela signifie que nous devons, autant qu'il dépend de nous, écarter les obstacles et tenir notre âme dans une disposition telle que la grâce puisse facilement lui arriver. C'est dans le calme et la paix que Dieu nous parle et nous envoie ses inspirations. Le mondain le sait bien, lui qui, pour ne pas entendre les reproches importuns de sa conscience, cherche à s'étourdir dans le fracas des affaires ou dans le tourbillon des fêtes et des plaisirs. Il ne faut pourtant pas que Dieu soit obligé à chaque instant de réveiller notre attention par des coups de tonnerre. Mais, puisque nous avons besoin de la grâce, et que nous la désirons, tenons-nous prêts à l'accueillir et à y correspondre.

III. Y correspondre, c'est là notre troisième devoir. Votre catéchisme pose cette question : *Pouvons-nous résister à la grâce de Dieu ?* Et il y répond de cette manière : « Oui, nous pouvons résister à la grâce de Dieu parce qu'elle ne détruit pas notre libre arbitre. » Dieu, en effet, ne violente pas notre volonté. Il lui propose le bien, l'excite, l'encourage, la fortifie, mais il la laisse libre de l'accomplir ou de le laisser. Voilà pour nous, chers amis, une bien grave responsabilité. Si, comme saint Paul et tant d'autres Saints, nous correspondons à la grâce, qui sait quels accroissements elle pourra prendre en nous ! *On donnera*, dit Notre-Seigneur, *à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même le peu qu'il a*².

Chaque grâce actuelle est comme un grain de semence jeté dans notre cœur : il doit se multiplier et produire bientôt de splendides moissons. Ou encore, c'est un bourgeon nouveau qui apparaît sur l'arbre de notre âme : s'il se développe, il deviendra un rameau, puis une branche qui s'étendra de plus en plus.

Refuser d'obéir à la grâce, c'est arracher le brin d'herbe naissant

¹ Rom., VIII, 26, 27. — ² S. Matth., XIII, 12.

qui devait se transformer en un riche épi ; c'est enlever le bourgeon, rendre inutile l'effort de la sève et anéantir dans son germe la branche qui devait se charger de fleurs et de fruits.

Mais, ne l'oubliez point, chers amis, un don si précieux ne peut pas, ne doit pas rester improductif. Cette semence, rendue inutile par la mauvaise qualité de la terre, le Seigneur la lui réclamera un jour avec rigueur. Le serviteur paresseux qui n'aura pas su faire valoir son talent sera jeté dans les ténèbres extérieures, au milieu des pleurs et des grincements de dents¹. Jérusalem sera détruite de fond en comble, pour n'avoir pas su profiter de la visite du Seigneur. L'arbre stérile qui, volontairement, aura supprimé sa propre végétation, sera coupé et jeté au feu.

Écoutez donc, chers amis, cet avertissement de l'Apôtre, et recevez-le comme adressé à vous-mêmes : *Nous qui sommes les coopérateurs du Christ, nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu*².

Rappelez-vous aussi cette autre parole du Roi-Prophète : *Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs*³. N'imitiez pas ces ingrats qui m'ont provoqué dans le désert, dit le Seigneur. Ils ont vu mes œuvres, mais leur cœur est resté égaré. Pendant quarante ans, je me suis tenu près de ce peuple, mais ils n'ont pas voulu connaître ma voix. Aussi ai-je juré dans ma colère que jamais ils n'entreraient dans le lieu de mon repos⁴.

Tout au contraire de ce peuple infidèle, dilatez vos âmes, chers amis, pour recevoir abondante cette semence de la grâce divine. Offrez vos cœurs à Dieu pour qu'il puisse les travailler, les purifier, les féconder, les bénir. Donnez-lui la joie de voir sa grâce fructifier en vous. La magnifique moisson qu'elle aura produite, c'est vous, chers amis, qui la récolterez un jour. Les mains chargées de ces gerbes luxuriantes⁵, vous vous présenterez à Jésus-Christ votre Juge, et vous les déposerez à ses pieds. Mais il vous les rendra, ces gerbes bénies, décuplées, centuplées, pour que vous puissiez jouir comme de votre bien propre, pendant toute l'éternité, de ces mérites abondants que sa grâce vous aura fait acquérir. De sa bouche divine vous entendrez cette invitation suprême : « C'est bien, bons et fidèles serviteurs, puisque vous avez été fidèles en de petites choses, je vous établirai maintenant sur de plus grandes : entrez dans la joie de votre Seigneur⁶. »

¹ S. Matth., XXV, 30. — ² II Cor., VI, 1. — ³ Ps. XCIV, 8. — ⁴ Ps. XCIV, 9, 11. — ⁵ Ps. CXXV, 6. — ⁶ S. Matth., XXV, 21.

DIEU SOIT BÉNI ! A JAMAIS !